

RÈGLEMENT

- 1) Le professeur s'engage à assurer tous les cours durant l'année scolaire (du 9 SEPT. 2025 au 5 juillet 2026), à l'exception des vacances scolaires et selon le calendrier proposé par L'Asso. TROPICFIT DANSE.
- 2) Le professeur s'engage à assurer des cours de qualité et adaptés aux niveaux des élèves.
- 3) Les élèves peuvent participer à autant de cours que souhaitent dans la discipline qu'ils choisissent.
- 4) Les élèves s'engagent à assister au cours, avec régularité afin de respecter l'évolution du travail proposé par le professeur.
- 5) Le professeur décline toute responsabilité face aux vols dans la salle de cours.
- 6) Les élèves doivent respecter les lieux, les consignes du professeur et les autres élèves.
- 7) Les élèves autorisent le professeur et L'Asso. TROPICFIT DANSE à utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future vos images, pour tout type de supports, de média ou d'événements.

OUI

NON

Entourer la réponse.

- 9) La transmission de contenus audiovisuels à des tiers qui ne sont pas inscrits aux cours ou membres de l'association, n'est pas autorisée.
- 10) Les élèves doivent régler la totalité de frais d'inscription avant de commencer à pratiquer l'activité régulièrement.
- 11) L'adhésion annuelle doit être payée chaque année, en même temps que les inscriptions aux cours. Elle n'est pas remboursable
- 12) L'inscription aux cours est définitive jusqu'à la fin de la saison, n'est pas reportable, ni remboursable pour les mois non écoulés, sauf en cas de force majeure : arrêt définitif pour raisons médicales sur justificatif, ou en cas de crise sanitaire.
- 13) En cas de déménagement, seul le temps correspondant aux mois écoulés depuis la date de départ jusqu'à la fin de la saison sera remboursé, sur justificatif.
- 14) Les élèves doivent fournir un certificat médical attestant qu'ils sont en bon état de santé pour pratiquer l'activité en toute sécurité.
- 15) *** En cas de crise sanitaire, les consignes sanitaires gouvernementales seront strictement appliquées.
- 16) Le professeur et L'Asso. TROPICFIT DANSE s'engage à proposer des cours alternatifs avec des moyens numériques disponibles, en cas d'impossibilité de pratiquer l'activité en personne.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement pour la saison 2025-2026 en complément des informations rappelées ci-dessus, et j'accepte l'intégralité de ces conditions.

Date et signature :

Mme. CANTERO DE LOS SANTOS Eumelsy
Présidente de L'Association TROPICFIT DANSE

Association TROPICFIT DANSE

Tél : 06 21 02 29 05
nerysgestion@gmail.com
www.tropicfitdanse.sportsregions.fr
3 Rue Ledru Rollin, 83390 Cuers